

## De retour de Bagdad, des avocats dénoncent le « transfert illégal » de 47 prisonniers français de Syrie en Irak



Par [Le Télégramme avec AFP](#)

Le 27 janvier 2026 à 22h01

Un total de 47 prisonniers français soupçonnés d'avoir appartenu au groupe État islamique a été transféré de manière « illégale » de Syrie en Irak, dénoncent deux avocats français de retour de Bagdad.



Figure 1 Mes Marie Dosé (ci-contre) et Matthieu Bagard se trouvaient à Bagdad de dimanche à lundi pour échanger avec 13 des 47 Français, mandatés par leurs familles. (Photo archives Geoffroy Van der Hasselt/AFP)

De retour de Bagdad, deux avocats français ont dénoncé ce mardi le « transfert illégal » de Syrie en Irak de 47 prisonniers français soupçonnés d'avoir appartenu au groupe État islamique, accusant Paris de complicité et alertant sur un « *désastre sécuritaire annoncé* ».

Mes Marie Dosé et Matthieu Bagard se trouvaient à Bagdad de dimanche à lundi pour échanger avec 13 des 47 Français, mandatés par leurs familles. Une source irakienne proche de l'enquête avait indiqué en septembre à l'AFP qu'Adrien Guihal, jihadiste ayant revendiqué l'attentat de Nice en juillet 2016, faisait partie des 47 transférés. Interrogés sur l'identité des 13 hommes rencontrés, Mes Dosé et Bagard n'ont pas répondu à l'AFP.

## Tortures ?

Ces prisonniers sont apparus « *dans une combinaison marron* », « *enchaînés* » deux par deux, avec « *une serviette sur la tête* », d'après le rapport rédigé par ces avocats et consulté ce mardi par l'AFP en exclusivité. Des membres du contre-terrorisme irakien ont assisté aux échanges. Les 13 ont déclaré avoir été interpellés entre 2017 et la chute de l'EI à Baghouz en mars 2019, puis emprisonnés dans la prison de Dêrik au nord de la Syrie, dans des conditions « *extrêmement difficiles* », où ils ont été témoins du décès de quatre autres Français « *en raison de carences sévères et de maladies* ».

Ils affirment y avoir été interrogés plusieurs fois, notamment par le FBI et la CIA dès juillet 2018, puis par des interrogateurs « *très probablement français* » et par « *une personne espagnole se réclamant de la Commission européenne* ». Ils disent avoir été transférés le 21 juillet 2025 en Irak, dans une cellule collective où ils ont environ « *deux mètres carrés* » chacun pour vivre.

Ces hommes témoignent de « *tortures et traitement inhumain*s » : menottage dans le dos « *avec un système de poulie* », gifles, étranglements, menaces de viols « *avec des barres de fer...* » Des violences pour leur « *faire avouer leur présence en Irak* » sous l'EI afin de les faire juger à Bagdad, ont accusé les avocats.

## « Simulacre d'audience »

Pour être compétente, la justice irakienne doit pouvoir prouver leur présence sur son territoire sous l'EI. Est-ce le cas ? « *Ils nous ont assuré qu'ils n'avaient pas séjourné en Irak avant leur interpellation en Syrie et leur transfert à Bagdad* », ont répondu à l'AFP les avocats. Ces transferts rappellent ceux de onze Français, condamnés à mort en Irak en 2019, puis à la prison à vie. « *Un simulacre d'audience* », où ils « *n'ont jamais eu accès à leur dossier, ni à un interprète, ni à une défense effective* », s'indignent M<sup>es</sup> Bagard et Dosé.

Ces 11 jihadistes présumés demandent actuellement à purger leur peine en France, où ils font l'objet d'investigations antiterroristes. Une juge d'instruction enquête aussi, depuis décembre 2023, sur leurs conditions d'emprisonnement en Irak, pour tortures et détention arbitraire notamment.

« *Six ans plus tard, la France récidive donc en se rendant complice du transfert illégal de 47 ressortissants français du nord-est syrien à Bagdad* », ont fustigé les avocats. Et « *parmi eux, un jeune majeur qui a été emmené en Syrie par sa mère alors qu'il était âgé de 11 ou 12 ans, et qui était jusqu'alors détenu au centre de réhabilitation d'Orkesh.* » « *On a laissé grandir des gosses dans des conditions misérables, alors qu'ils ne sont coupables de rien, et maintenant qu'ils sont jeunes majeurs, on les abandonne dans les prisons irakiennes* », s'est insurgé auprès de l'AFP l'eurodéputé EELV Mounir Satouri qui a pu visiter Orkesh en juin 2025.

## **« Calculs politiciens » entravant la justice ?**

D'un côté, la justice antiterroriste française s'efforce de décortiquer les parcours des combattants présumés. Mais de l'autre, l'État français « *sous-traite le sort judiciaire de ses propres ressortissants à l'Irak* », s'indigne M<sup>e</sup> Bagard, et prend, selon lui, le risque d'une perte d'informations pour la lutte antiterroriste française. « *Ce n'est pas sans raison que les États-Unis appellent chaque État à rapatrier leurs ressortissants transférés en Irak* », a relevé l'avocat.

En France, des victimes d'attentats se disent favorables au rapatriement des suspects. « *Nous avons confiance en la justice antiterroriste et déplorons que des calculs politiciens entravent la bonne marche de la justice* », a ainsi expliqué à l'AFP Arthur Dénouveaux, président de l'association Life For Paris regroupant des victimes du 13-Novembre. Ce dernier demande également que les enfants de jihadistes français « soient ramenés » pour leur apporter « *la protection que nous leur devons* ».